

# PROJET ASSOCIATIF **2020 ▶ 2025**

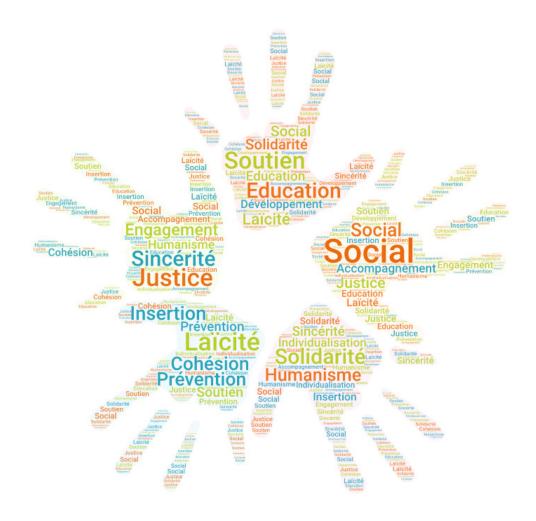








## Nos Valeurs



# « Le plus beau métier d'homme est le métier d'unir les hommes. »

Antoine de Saint-Exupéry

# <u>Som</u>maire

	L'AAES : Une histoire, une identité	05
01	Valeurs et domaines d'action	
	Une action humaniste inscrite dans des valeurs	
	Une action éducative et sociale inscrite dans un territoire	07
02	Les principes d'action	08
	Une solidarité active	08
	Une démarche centrée sur la réussite	08
	Une intervention diversifiée	08
	Une individualisation des parcours	08
	L'observation des situations et l'évaluation des projets	09
03	L'AAES dans son environnement	10
	Développer notre action dans une logique de coopération et d	
	en réseau	10
	L'action de l'AAES s'inscrit dans la dynamique des territoires	11
	Trouver des réponses aux questions sociales qui émergent	11
04	Une organisation au service du projet	11
	La gouvernance associative	11
	Le mode de management des équipes	
	L'accompagnement et la valorisation de ses Ressources Humair	
	La stratégie de communication	12
05	L'orientation prioritaire	13
	Les étapes de l'Association	14

## Projet Associatif 2020 - 2025















## L'AAES: Une histoire, une identité.

Créée en 1964 et se substituant au comité de patronage de la liberté surveillée (1958), l'Association d'Action Éducative et Sociale a d'abord développé ses activités auprès d'enfants et de jeunes en difficultés dans le cadre de Foyers d'Action Educative. Depuis le contexte a constamment évolué :

En 1974, la majorité passant de 21 à 18 ans, cela a entraîné des modifications importantes dans l'accueil des enfants et adolescents.

La crise de la fin des années 70 a profondément modifié la question sociale : une société salariale de plus en plus sélective, un nombre de plus en plus important de personnes fragilisées par une précarité dissolvant les liens sociaux ; le territoire doit affronter les grandes restructurations industrielles.

Ces évolutions sociétales ont entrainé la création de nouveaux dispositifs auxquels l'AAES a su s'adapter.

Dès 1979, l'AAES ouvre un centre de formation pour jeunes dans une approche individualisée des parcours d'accès à la qualification et à l'emploi.

Puis, elle développe son activité dans les domaines de la prévention spécialisée, l'insertion par l'économique, l'insertion sociale et l'accueil des plus démunis tout en enrichissant son dispositif en direction des adultes.

Avec la territorialisation de l'action sociale et la décentralisation, le traitement de la question sociale s'est ouvert à une multiplicité d'acteurs et de logiques : l'AAES y occupe une place singulière en portant particulièrement son attention aux personnes les plus en difficultés sur le plan de la précarité de

leur inscription sociale et économique. L'AAES a su s'adapter et intégrer des logiques et modes de financement qui ont singulièrement évolué ; les personnes accueillies ont également changé durant la dernière décennie au regard de la crise économique sociale et morale connue depuis 2008.

Les enjeux du secteur médico-social ont marqué fortement les années 2010-2020. Comme évoqué cidessus, les évolutions observées dans les domaines économique, culturel, social, réglementaire viennent impacter la vie associative, qui se doit de maîtriser souplesse, adaptabilité, réactivité dans un contexte contraint tout en continuant d'affirmer les valeurs associatives et éducatives.

Cela a favorisé l'émergence de nouvelles activités, de nouvelles compétences, d'autres façons de faire : travailler au plus près des usagers en prévenant, soutenant, accompagnant et préservant toujours plus l'autonomie.

La santé trouve désormais une place importante dans l'accompagnement des publics et donne tout son sens à l'expression médico-sociale.

L'AAES est un des acteurs des projets de cohésion sociale impulsés sur les territoires des Flandres maritime et intérieure.

Ses compétences dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'action sociale, de l'insertion par l'économie, font d'elle une association reconnue par l'ensemble de ses partenaires.

Son expérience s'inscrit dans ce tissu associatif dense et actif.

## Le projet associatif

Le projet associatif est l'acte fondateur de la politique et des orientations stratégiques de l'association. Il donne les références nécessaires à l'articulation des logiques bénévoles et professionnelles. Il décline les changements à conduire en relation avec l'analyse partagée des évolutions de l'environnement législatif, territorial, sectoriel.

Élaboré dans une démarche participative, le présent document actualise le Projet Associatif de l'AAES, confirmant notre volonté collective de mettre l'Homme au cœur de notre action éducative et sociale. Le projet associatif s'adresse à l'ensemble des bénévoles et des professionnels qui accueillent, orientent, forment et/ou accompagnent environ 6000 personnes, enfants, adultes et familles chaque année.

# <u>01.</u>

## Valeurs et domaines d'action

## ■ Une action humaniste inscrite dans les valeurs de la République

L'Association d'action éducative et sociale (AAES), rassemble des personnes bénévoles et professionnelles dans une démarche volontaire de réflexion et d'action collective sur la réalité sociale au nom des principes républicains de justice et de solidarité.

Elle prône et met en acte les valeurs de laïcité. Elle reconnaît la diversité personnelle et culturelle et rejette toute forme de discrimination.

Son action éducative et sociale a pour finalité le développement des capacités d'agir et d'émanciper les personnes, enfants, adultes, en difficultés personnelles et sociales. Elle considère que chaque sujet est porteur d'une histoire, de valeurs et que sa dignité doit être respectée, notamment à travers la valorisation de ses capacités à choisir ses propres voies.

En conséquence les bénévoles et professionnels de l'Association refusant l'assistanat, proposent un accompagnement individualisé à ces jeunes et adultes dont ils mobilisent les compétences et potentialités en vue de leur autonomie.

Pour les plus jeunes, les familles sont la référence première du projet éducatif quel que soit le type de prise en charge. L'Association les accompagne dans l'exercice de leur parentalité.

#### ■ Une action éducative et sociale inscrite dans un territoire

L'action de l'Association est inscrite dans les politiques publiques territorialisées. Elle est réalisée dans le respect des textes en vigueur et des missions qui lui sont confiées ; elle est notamment référée aux textes fondamentaux relatifs aux droits et libertés des personnes.

Ses domaines d'action sont l'éducation, la formation ou l'insertion de jeunes et d'adultes en grande difficulté sociale ou professionnelle présents sur les territoires de Flandre maritime, et de Flandre intérieure.

L'AAES apporte sa contribution aux projets de cohésion sociale de ces territoires.

A travers son action, et pour permettre la réalisation des missions que lui confèrent les pouvoirs publics, l'Association se doit de :

- Connaître et comprendre le contexte social, s'adapter à ses évolutions.
- Identifier les besoins et contribuer à leur analyse.
- Participer au débat public à partir de son expertise de la guestion sociale.
- Être force de propositions.

Elle suscite la mise en place d'outils d'observation.



# «Vaincre la pauvreté ce n'est pas un geste de charité, c'est un acte de justice. »

Nelson Mandela



# **02**.

# Les principes d'action

#### ■ Une solidarité active

L'Association apporte une attention toute particulière aux plus démunis et contribue à leur éducation et à leur insertion sociale. Elle facilite par son action leur accession aux biens essentiels à une vie décente : logement, cadre de vie, accès aux droits et aux soins, exercice de la citoyenneté.

Pour les plus jeunes, les familles demeurent la référence première et sont partie prenante du projet éducatif. L'Association les accompagne et les soutient dans l'exercice de leurs responsabilités parentales.

## ■ Une démarche centrée sur la réussite

L'approche des bénévoles et des professionnels est basée sur une logique d'accompagnement, de prévention et de protection. L'Association part du principe que chaque enfant, adolescent ou adulte est capable de progresser et d'assumer son autonomie.

Aux fins d'aider l'individu à devenir acteur de son devenir, elle met en œuvre une démarche de projet associant chaque individu dans la mobilisation de ses capacités. Elle recherche l'environnement favorable à la réussite.

#### ■ Une intervention diversifiée

L'éducation, le soutien à la scolarité, la lutte contre l'illettrisme, la mobilisation des compétences, la formation et l'insertion professionnelle sont les dimensions incontournables de notre action associative. Les projets collectifs et individuels en sont les leviers majeurs.

## **■** Une individualisation des parcours

Chaque individu nécessite une prise en charge ou un parcours adapté en fonction de son histoire, de ses capacités, de son environnement. Il est du devoir de l'association de lui donner les moyens de choisir et de réaliser ce parcours, en l'aidant notamment à acquérir la confiance en soi.

L'AAES est un ensemblier dont l'organisation par parcours permet des trajectoires individualisées. Elle œuvre de manière cohérente en mobilisant simultanément les leviers de l'éducation, de la formation, de l'action sociale en évitant les ruptures.

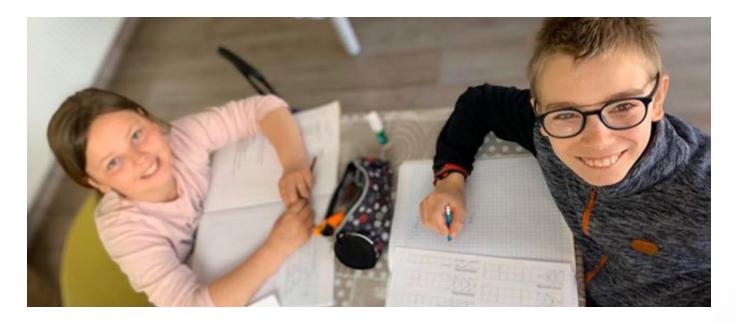
Le large éventail de ces réponses permet l'élaboration de parcours individualisés et évolutifs par la mutualisation et l'articulation des savoir-faire associatifs. L'association dispose d'une large palette d'activités qui permet d'étayer l'accompagnement (médiation relationnelle et familiale, sophrologie, socio-esthétique...)

## L'observation des situations, l'évaluation et l'adaptation des projets

Contribuer à l'observation des évolutions sociales, de la situation des personnes en difficultés sur le territoire, faire valoir son expertise, améliorer la qualité des réponses proposées sont des engagements de l'Association.

Pour cela, elle impulse à travers ses établissements et services :

- Une démarche globale d'évaluation des activités et d'amélioration de la qualité des prestations.
- Un renforcement auprès de ses partenaires de son expertise associative dans l'observation et l'analyse de la situation des habitants du territoire.
- L'adaptation des activités et des services au regard des analyses et des besoins.



« On ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout. »

Abbé Pierre

# <u>03.</u>

# L'AAES dans son environnement

## ■ L'AAES développe son action dans une logique de coopération et de mise en réseau

L'Association d'Action Éducative et Sociale inscrit résolument son action dans un partenariat avec l'ensemble des partenaires publics, associatifs et privés de l'action sociale et économique dans le domaine du logement, de la santé, de l'éducation, de la parentalité, de l'insertion, de la formation et de l'emploi.

Ces coopérations sont au service de l'adaptation et de l'évolution des réponses nécessaires aux usagers.

#### ■ L'action de l'AAES s'inscrit dans la dynamique des territoires

Les actions collectives s'ouvrent aux quartiers, aux villes et à leur agglomération.

L'action éducative auprès des enfants et des adolescents s'inscrit dans les projets éducatifs locaux, en lien avec l'ensemble des partenaires et notamment l'éducation nationale et les collectivités territoriales.

L'action auprès des adultes comprend la mobilisation des dispositifs publics au service des personnes en grande difficulté, l'intégration des politiques nationales et locales d'insertion, une articulation soutenue avec les acteurs de la formation.

# ■ L'AAES contribue à trouver de nouvelles réponses aux questions sociales qui émergent

Grâce à une observation continue et croisée avec ses partenaires, à une analyse partagée et à son expertise, l'Association innove et adapte ses dispositifs et son organisation aux évolutions et aux besoins identifiés.

Elle poursuit le développement de réseaux locaux.

# Une organisation au service du projet

L'association se dote d'une organisation en cohérence avec les ambitions de son projet. Celleci doit évoluer régulièrement pour s'adapter aux enjeux. Les principes de cette organisation relèvent de quatre domaines qui sont :

## ■ La gouvernance associative

Une gouvernance engagée, responsable, déterminée ayant l'humain au cœur de notre projet, de nos missions, de nos actions :

- Engagée sur les valeurs associatives et les principes républicains.
- Responsable : dans un contexte économique et social contraint, allier rigueur et innovation, favoriser l'essor associatif pour permettre aux usagers de bénéficier de la meilleure prise en charge et du meilleur accompagnement.
- Déterminée à conduire les changements nécessaires dans un secteur d'activité en pleine mutation.

## Notre gestion associative est:

Collégiale et Démocratique
Vigilante
Responsable

 Résolue à participer activement aux enjeux du territoire et adapter l'offre à l'analyse des besoins.

# ■ Le mode de management des équipes

Le management des équipes consiste à poser un cadre et des repères suffisamment lisibles pour les salariés, via notamment les projets d'établissement et de service, les procédures, les règlements de fonctionnement afin de permettre l'exercice des missions dans un contexte légal et sécurisé.

Ces repères et ce cadre sont garantis par la hiérarchie.

- Un management responsable et juste qui assure à chacun la possibilité d'exercer les missions dans un contexte ambitieux, serein et sécure.
- Un management qui pose un cadre, protège et rassure.
- Un management qui impulse, coordonne, anime les évolutions et veille à un équilibre positif.
- Un management qui assume et dialogue pour assurer la pérennité de l'association.

#### ■ L'accompagnement et la valorisation de ses ressources humaines

La qualité et la pertinence des interventions sont garanties par le professionnalisme des acteurs. Les salariés adhèrent aux missions associatives et aux projets d'établissements.

L'exercice des missions nécessite que les salariés soient des professionnels diplômés, choisis en raison de leurs compétences professionnelles, de leurs savoir-faire, de leurs savoir-être et de leur adhésion aux valeurs associatives.

L'association valorise le développement des compétences et les actions permettant l'adaptation des équipes à l'évolution des besoins des usagers et l'amélioration du service rendu par une politique active de formation (en individuel et en collectif).

L'association est consciente que les salariés peuvent être confrontés à des situations qui peuvent les mettre en difficulté. Elle a donc à cœur de les soutenir en mettant en œuvre des moyens appropriés tels que l'accueil et le tutorat des nouveaux embauchés, la formation, une politique raisonnée de mobilité interne.

L'association est vigilante à l'exposition des salariés aux risques psycho-sociaux et met tout en œuvre pour les contenir ou les neutraliser.

#### ■ La stratégie de communication

De par son rôle sur le territoire, sa place d'acteur social et économique, l'Association doit développer une communication interne et externe.

Elle mettra en œuvre les moyens nécessaires :

- à la lisibilité de son action et de son organisation,
- à l'information des professionnels, des bénévoles, des adhérents et des usagers,
- au rayonnement de l'Association auprès de ses partenaires et du public.

La communication interne est un enjeu permanent : il s'agit de favoriser la cohésion associative grâce à une meilleure connaissance mutuelle des activités et de favoriser les échanges par l'appropriation de la charte des valeurs. Les techniques d'information et de communication favorisent cette fonction.

La communication externe est un enjeu majeur pour l'association qui travaille auprès des personnes les plus en difficulté du territoire. Permettre aux financeurs et collectivités territoriales de mieux connaître nos compétences et nos savoir-faire renforcent la reconnaissance de l'association comme un acteur de territoire important et incontournable.

# **05**.

# L'orientation prioritaire

L'association conçoit une organisation au service du projet en liaison avec les besoins du territoire à travers un accompagnement individuel de qualité. C'est là l'enjeu des 5 années à venir.

Le développement de la transversalité des actions menées par l'association sera un des moyens permettant :

- D'assurer la pérennité financière de l'association.
- De valoriser le patrimoine pour assurer un hébergement de qualité aux usagers et permettre aux salariés d'exercer leurs missions dans des lieux sécurisés, adaptés et conviviaux.
- De poursuivre l'amélioration continue de la qualité de prise en charge des usagers à travers une démarche qualité et une ingénierie engagées et constantes.
- De répondre aux besoins du territoire et des usagers en favorisant l'innovation et les microprojets.

 De continuer les actions engagées pour améliorer les conditions de travail de nos salariés.

L'association doit consolider une organisation qui permet la cohérence des parcours, l'adaptation des réponses et le développement de nouveaux projets. Elle doit également renforcer les compétences des fonctions supports expertes du siège au service des opérationnels (qualité, gestion des risques, ressources humaines, communication, finance...).

L'association saisit les exigences réglementaires d'évaluation des activités et de la qualité des prestations comme une opportunité de questionner son action vers les personnes en difficultés, d'ouvrir des perspectives d'amélioration et d'apporter des éléments de connaissance sur les publics.

Parailleurs, l'association participe à la recherche d'une meilleure cohésion sociale et au développement de l'économie sociale et solidaire en parfaite adéquation avec un projet de développement durable.

## « Il n'y a aucune excuse de ne pas essayer. »

Barack Obama



## Les étapes de l'Association

: Création de l'Association d'Action Éducative et Sociale, se substituant au Comité de Patronage de la Liberté surveillée, créé le 25 octobre 1958.

1972 : Création du Centre d'Accueil : Les Embruns.

1979 : Création du Centre de Formation « Profil ».

: Ouverture du Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale « Le Relais » et des ateliers de réinsertion par l'économique « La Courte Échelle ».

: Lancement de l'action de Prévention Spécialisée sur les quartiers de l'Albeck et de l'Europe à Grande-Synthe

: Démarrage du Foyer de Jeunes Travailleurs « Le Blootland ».

: Ouverture du service A.V.E.C (Accueillir, Valoriser, Ecouter, Construire) à Hazebrouck et du Point Accueil Jeunes à Dunkerque.

: Ouverture du Centre Éducatif Renforcé à Herzeele. (Compétence PJJ)

: Ouverture du « Home Dunkerquois ».

1978: Reprise du « Clair Foyer du Littoral ».

: Inauguration du Siège de l'Association d'Action Educative et Sociale, au 41 rue du Fort Louis à Dunkerque.

: Démarrage de l'action de Prévention Spécialisée sur le quartier du Carré de la Vieille à Dunkerque et création du service d'insertion et d'accompagnement socio-éducatif : les Haubans.

: Mise en place de la Boutique de l'Insertion.

: Création du service de Placement Familial Educatif Spécialisé « Le Cabestan ».

: Mise en place du dispositif Acteurs de Liaison Sociale dans l'environnement scolaire.

**2000 - 2001**: Démarrage de l'action de Prévention Spécialisée « Les Alizés » sur les quartiers Jean-Bart, Guynemer, Zac des Jardins et Cité Liberté à Saint-Pol sur Mer.



## Les étapes de l'Association

**2002 - 2003**: Implantation d'Objectif Emploi sur Grande-Synthe et Hazebrouck.

**2005** : Ouverture de la Résidence Habitat Jeunes à Bailleul (FJT Flandre Intérieure « Le Houtland » Hazebrouck-Bailleul-Merville-Estaires).

**2007** : Extension de la capacité CHRS Familles. Création du CHRS Adultes Isolés et des Places de stabilisation.

Démarrage de l'accueil d'urgence sur Bailleul. Extension du territoire d'intervention des Alizés.

**2009** : Pose de la première pierre de la Maison Relais « Le Gréement » à Petite-Synthe.

**2011** : Ouverture de la Maison Relais « Le Gréement ».

**2013** : Ouverture de la Résidence Habitat Jeunes à Merville.

**2015** : Regroupement des activités CHRS, Hébergement d'Urgence, et Lits Halte Soins Santé sur une nouvelle structure implantée à Coudekerque-Branche, rue Ferrer.

**2018** : Négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

**2003 - 2004** : Augmentation de la capacité d'accueil du service de Placement Familial Educatif Spécialisé « Le Cabestan ».

2006: Ouverture du CER Filles à Bavinchove.

**2008** : Pose le la première pierre de la Résidence F.J.T Hazebrouck.

**2010** : Ouverture de la Résidence Habitat Jeunes à Hazebrouck.

Création du pôle éducatif – Établissement « La Passerelle ».

2012 : Ouverture des « Lits Halte Soins Santé ».

**2014** : Ouverture de la Résidence Habitat Jeunes « Jean-Baptiste Godin » à Armentières.

**2016** : Négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Département et réorganisation des activités de la protection de l'enfance autour des axes stratégiques définis.

2019: Transfert des places de semi-autonomie du 590 Boulevard de la République (Dunkerque) au 16 Rue Waldeck Rousseau (Coudekerque-Branche).



## Association d'Action Éducative et Sociale

(Association de Loi 1901, agréée Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire par arrêté du 22 Juin 2004)

**41 Rue du Fort Louis - 59140 Dunkerque** Tél : **03.28.29.22.70** 

Mail: aaedg@aaedk.org

■ Parcours Adulte

Parcours Enfance-Jeunesse

Activités de Formation

Objectif Emploi